

L'Azerolier

Ces aubépines probablement originaires de la Méditerranée orientale et de l'Asie Mineure n'auraient fait leur apparition à Rome que pendant le règne d'Auguste. C'est probablement d'Espagne que l'Azerolier fut introduit en France.

Sa croissance est très lente.

Sa longévité est considérable; il existerait des azeroliers de plus de 600 ans.

Il peut atteindre 12m de hauteur et 2m de circonférence.

Un azerolier qui atteint à 1m du sol la circonférence de 2m, a un âge approximatif de 500 ans.

Nom scientifique: *Crataegus azarolus*, *crataegus ruscinonensis*

Noms communs: Azerolier, Acerolier, épine d'Espagne

Noms occitan: acenello, arsanello, arsa, poumeto...

Dans les **compoix** de Nages de 1548 on retrouve **arsas**, **arsana**,

Etymologie: Azerolier:

Espagnol: acerola

Arabe: az-zaârour

Famille: Rosacées

¶

¶

Fruit: rouge vermillon ou jaunâtre à un ou deux noyaux

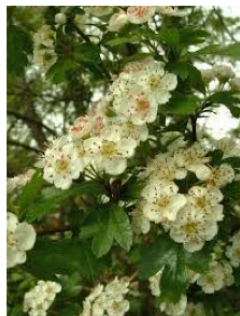
Récolte en septembre-octobre



¶
¶
¶
¶
¶

Bois: lourd, dur et compact

Fleurs: blanches ou rosées
avril-mai →



Utilisations:

• **Cuisine:**

Le fruit est transformé en confiture, en gelée ou jus.

Les grands-mères utilisaient sa pulpe riche en vitamine C dans des gâteaux.

• **Pharmacie:**

Sa pulpe et ses fleurs entrent dans la composition de produits pharmaceutiques, parapharmaceutiques ou cosmétologiques.

Les fleurs ou les feuilles peuvent être consommées sans problèmes: elles ont des propriétés antispasmodiques, hypotensives, sédatives, tonocardiaques, vasodilatatrices.

Un ancêtre vénérable à Nages... ¶

¶ **Recensement 2006 du Groupement Forestier Gardois**
¶ **Nom: Azerolier**
¶ **Demeure: 80 route de Langlade à Nages**



Eh-Oui! vous avez bien lu! Et si vous avez parcouru la page de gauche avec attention maintenant vous connaissez l'âge de notre vénérable ancêtre: 500 ans en 2006! ¶

Notre village abrite un ancêtre vénérable qui peut nous raconter une longue histoire. ¶

Il a commencé sa vie à une époque lointaine pleine de grandes transformations. ¶

Il a pris racines autour de 1510, sous le règne du roi Louis XII, sur le bord de ce chemin qui reliait alors Nages à Nîmes en passant par Langlade. ¶

► **On impose la langue d'oil dans le royaume:** ¶

A cette époque la France est une construction politique sans unité linguistique. Les élites du royaume, conscientes de cette faiblesse, utilisent cependant la langue française (langue d'oil), même dans les provinces les plus éloignées, pour se rapprocher du pouvoir central. ¶

En 1510, à Lyon, Louis XII, édicte une ordonnance qui impose la langue du peuple à la place du latin comme la langue juridique pour tous les actes de justice. ¶

François I^{er} succède en Janvier 1515 à Louis XII qui n'a pas d'héritier. ¶

Il édicte en 1539 une nouvelle ordonnance, dite de Villers-Cotterêts, qui fait du français (langue d'oil) la langue officielle du droit et de l'administration, en lieu et place du latin mais aussi des dialectes et langues régionales. ¶

Cette ordonnance est le plus ancien texte législatif encore en vigueur en France, ses articles 110 et 111, concernant la langue française, n'ayant jamais été abrogés. Elle est connue pour être l'acte fondateur de la primauté et de l'exclusivité du français dans les documents relatifs à la vie publique du royaume de France. ¶

► **De nouvelles idées religieuses se répandent:** ¶

À partir de 1521 les idées de la Réforme sont largement diffusées depuis l'Allemagne vers Strasbourg et Nuremberg, par Luther puis à partir de 1536 par Calvin, puis dans toute l'Europe. ¶

Henri IV met fin momentanément aux guerres et proclame l'Edit de Nantes en 1598 qui sera révoqué en 1685. ¶

En **Occitanie** aussi ces idées nouvelles se répandent malgré une persécution violente: notre arbre sera le témoin des guerres de religion qui en découleront et s'étendront en Cévennes et en Vaunage. ¶

► **On réforme l'administration et le système d'imposition:** ¶

François I^{er} met en oeuvre une série de réformes touchant à l'administration du pouvoir et particulièrement à l'amélioration du rendement de l'impôt. ¶

- Il augmente les taxes: la taille est doublée et la gabelle triplée. ¶

- Il généralise la douane et met en place des mesures douanières protectionnistes. ¶

... droits de douane sur les importations de soie dans le but de protéger l'industrie de la soie de Lyon. ¶

... Imposition de denrées alimentaires à l'exportation, motivé par la crainte d'une pénurie dans le royaume. ¶

► **On pose les bases de l'absolutisme:** ¶

Le règne de François I^{er} voit un renforcement de l'autorité royale jetant les bases de l'absolutisme. ¶

► **L'engouement français pour les Amériques naît** ¶

François I^{er} envoie le Malouin Jacques Cartier en expédition pour découvrir «certaines îles et pays où l'on dit qu'il se doit trouver grande quantité d'or et autres riches choses». ¶

C'est la naissance de la Nouvelle-France et du Canada en tant que colonie française. ¶

¶

Dans les siècles qui suivront notre Azerolier connaîtra bien d'autres changements: guerres, nouveautés... ¶

Il aura vu l'évolution des transports et découvert la pollution. ¶

Témoin fidèle il aura vu naître et mourir vingt générations de **Nageois**.